



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP MI - EP2 - Mise en œuvre : épreuve en situation de - Session 2019

Correction de l'épreuve EP2 - C.A.P. Maintenance de Bâtiments de Collectivités

Matière : Équipement et Matériel à Fournir par le Candidat

Session : 2019

Durée : Non spécifiée

Coefficient : Non spécifié

Contexte de l'épreuve

Cette épreuve est nécessaire pour garantir que chaque candidat possède l'outillage et les équipements de protection individuelle (EPI) requis pour réaliser les travaux en toute sécurité et efficacité dans le domaine de la maintenance des bâtiments de collectivités. Il est impératif que les candidats soient préparés avec le bon matériel pour réussir leur épreuve.

Détails de l'outillage et des EPI à fournir

- **EPI - tenue complète** : pantalon, veste, chaussures de sécurité - *Quantité : 1*
- **Mètre ruban en bon état** - *Quantité : 1*
- **Crayon de charpentier en bon état** - *Quantité : 1*

Correction et explication des éléments à préparer

Équipement de Protection Individuelle (EPI)

Les candidats doivent obligatoirement fournir une tenue complète qui inclut :

- Un pantalon de sécurité : doit être suffisamment résistant pour protéger contre des éventuels accrocs ou déchirures.
- Une veste de sécurité : offre une protection supplémentaire pour le haut du corps, souvent de couleur vive pour une meilleure visibilité.
- Des chaussures de sécurité : doivent avoir une coque de protection et un bon grip pour éviter les glissades.

Conseil : Vérifiez que tous les EPI sont conformes aux normes en vigueur et en bon état d'utilisation avant de les apporter.

Mètre ruban

Un mètre ruban est indispensable pour réaliser des mesures précises lors de la maintenance. Il doit être en bon état afin d'assurer sa fiabilité. **Conseil :** Vérifiez que le mètre ruban est bien gradué et que le mécanisme de rétraction fonctionne correctement.

Crayon de charpentier

Le crayon de charpentier est un outil essentiel pour le traçage des lignes de coupe. Il doit être en bon état, bien taillé pour un marquage net. **Conseil :** Apportez plusieurs crayons si possible, cela permet de ne pas être pris au dépourvu si un crayon se casse ou s'use rapidement.

Rappel des consignes importantes

- Toute absence du matériel listé entraînera le refus d'accès au centre d'examen.
- Interdiction absolue d'utiliser un téléphone portable durant l'épreuve.
- L'utilisation de toute calculatrice est autorisée, pensez à vous familiariser avec votre modèle avant l'épreuve.

Conseils pratiques pour l'épreuve :

- Veillez à bien préparer votre matériel la veille de l'examen pour éviter tout stress le jour J.
- Familiarisez-vous avec l'utilisation de votre outillage pour optimiser votre performance.
- Assurez-vous d'arriver en avance pour éviter des retards qui pourraient vous priver de votre accès à l'examen.
- Restez concentré et suivez les consignes données par le surveillant durant l'épreuve.
- Communiquez avec vos examinateurs en cas de doute sur une consigne ou une question.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.